

RELIURE SOUPLE NON ENDOSSÉE – 15 ET 16 MARS 2025

OBJECTIF : Découvrir une nouvelle structure : une reliure souple non endossée

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser une reliure souple non endossée.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure (1^{ère} année à l'AAAV ou équivalent).

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.

Confirmation 15 jours avant date du stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 250 €

Formation professionnelle : 300 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir un livre.

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

La reliure souple non endossée est bien adaptée à des livres fins (épaisseur du dos : 1 cm au plus) et de petit format (au maximum : 22 x 15 cm). Les plats, sans cartons, restent souples. Le dos n'est pas endossé. Présentation de reliures réalisées. Le livre sera couvert en cuir.

A APPORTER

Outils : Petit matériel de reliure ; pots pour colle ; pinceaux ronds (1 fin, 1 épais) ; règle ; compas ; scalpels lames 10A et 25 ; 2 plaques d'Émalène pour mise en presse.

Fournitures :

- Cuir de couverture et cuir pour les tranchefiles paré à 4/10e
- Daim pour les gardes (parées à 4/10e si porc velours)
- Carte bulle 6/10e
- Kraft
- Carte de Lyon 6/10e
- Carte de couleur assortie au cuir (Canson mi-teinte en double épaisseur, Keycolor)

Autre : un livre fin - épaisseur du dos : (1 cm au plus) et petit format (au maximum : 22 x 15 cm).

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Laurence LARRIEU

Relieur expérimenté titulaire du CAP Arts de la reliure – Certificat de formation en reliure de l'AAAV.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation. Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

(suite au verso)

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.